

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4574)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 168

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.